

COMMUNIQUÉ

BERNARD CAZENEUVE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CLUB DES JURISTES

| 16/11/18 | Bernard Cazeneuve



Monsieur Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, Avocat associé au sein du cabinet August Debouzy, a été nommé Président du think tank, Le Club des juristes. Bernard Cazeneuve succède à Alexandre de Juniac.

Maire d'Octeville (1995-2000), puis de Cherbourg-Octeville (2001-12), Député de la Manche (1997-2012); Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes (2012-13), Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget (2013-14), Ministre de l'Intérieur (2014-16) puis Premier ministre (2016-17); Juge titulaire à la Haute cour de justice et à la Cour de justice de la République (1997-2002), Avocat associé au sein du cabinet August Debouzy, il intervient sur l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Créé en 2007, le Club des juristes est un lieu indépendant de débats et de propositions juridiques. Il a pour vocation de :

- Promouvoir la place du droit dans le débat public, et sa meilleure appréhension par le grand public des problématiques juridiques, trop souvent perçues comme relevant d'un savoir spécialisé, confus et réservé à quelques initiés.
- Encourager les synergies entre les différents acteurs du droit du monde de l'entreprise et de la politique, afin de faire émerger un débat et une réflexion commune autour de questions juridiques comportant de forts enjeux économiques et sociétaux.
- Être une force de propositions prospectives et innovantes.

Le Club des juristes fait entendre sa voix à travers les rapports issus des travaux de ses commissions, de la remise de Prix juridiques, et l'organisation de nombreux événements thématiques (Assises du Droit et de la Compétitivité, Salon du Livre juridique, Nuit de l'Éloquence, Pacte Mondial pour l'Environnement...).

Il réunit autour du droit des professionnels d'horizons divers. Magistrats, avocats et notaires, professeurs et représentants d'entreprises, mènent ensemble une réflexion prospective autour des problèmes juridiques les plus saillants.

